

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL DE POLICE DE
BORDEAUX
30, Rue CASTEJA - B.P - 923 -
33062 BORDEAUX

L'Officier du Ministère Public

à

CABINET DEHAN-SCHINAZI
174 rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler : RO

AFI

Référence : Vos REF: AFI

Ministère public

Rédacteur :

Maître,

Après examen de votre dossier reçu en date du 25/08/20,

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois 023800 USAGE D'UN TELEPHONE TENU EN MAIN PAR LE CONDUCTEUR D'UN VEHICULE EN CIRCULATION ART.R.412-6-1 AL.1 C.ROUTE. ART.R.412-6-1 AL.4, AL.5 C.ROUTE.
Infraction(s) relevée(s) à PESSAC(33600), A630 EXTER ECH 14, en date du 08/11/2019 à 11h31,
par procès verbal n° 6053873313 dressé par CRS 14 CENON, avec le(s) véhicule(s) immatriculé(s) :
7453VE33

je vous informe qu'après réexamen du dossier j'ai décidé d'abandonner toutes les poursuites à l'encontre de votre client

J'ai fait procéder à l'annulation de l'amende forfaitaire majorée et à la restitution des points retirés.

En conséquence le présent dossier est clos.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à BORDEAUX, le 10/09/2020

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

